

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2025-12-48
COMITE SYNDICAL DU 09 DECEMBRE 2025**

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2026 DE L'USTOM

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf décembre à 18h10, le Comité Syndical de l'USTOM du Castillonnais et du Réolais dûment convoqué, en session ordinaire de ses séances, après convocation légale, à la salle Serge Duru de Sauveterre de Guyenne, sous la présidence de MICHEL Fabrice, Président.

Date de la convocation : 02 décembre 2025

Délégués en exercice : 39 **Délégués présents à l'ouverture de la séance :** 23 **Pouvoirs :** 4

Agents USTOM présents :

Hunald BERNIS, Directeur Général des Services, Laury LAVILLE, DST, Elisabeth ROBERT, Responsable des Ressources Humaines, Jennifer NARDI, Animatrice de prévention des déchets, Marine NAVAILS, Adjointe Administrative Financière et Comptable et OESTEREICH Sabine, Assistante de Direction.

Présents :

Communauté de communes de Castillon-Pujols : BOURDIER Christian, FAURE Charles, LAVIGNAC Marie-Claude, DUCOUSSO Jean-Claude / **Communauté de communes de l'Entre Deux Mers :** BRIS Daniel, CAZADE Pascal (pouvoir de MOTHES Christophe), CHARENTON Michel / **Communauté de communes du Grand St Emilionnais :** MICHEL Fabrice / **Communauté de communes de Montaigne Montravel :** BOUTY Gilbert, CHAUMARD Jean-Pierre (pouvoir de ALFONSO CHARIOL Agnès), REY Jean-Louis / **Communauté de communes du Pays Foyen :** BOUDENS David, GROSSIAS Mireille (pouvoir de ROBERT Pierre), LACHAIZE Yolande, MAS François (pouvoir de MARGOUILLE Michel) / **Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde :** CHAMPAGNE Marie-Claude, LABARBE Anne-Marie, MARTY Bruno, MERCIER Bastien, LAMARCHE Alexandre, MALANDIT-SALLAUD Christian, MASCOTTO Jean-Louis, MONGET Jean-Louis.

Absents ayant donné pouvoir :

Communauté de communes de l'Entre Deux Mers : MOTHES Christophe, (donné pouvoir à CAZADE Pascal) / **Communauté de communes du Grand St Emilionnais :** ALFONSO CHARIOL Agnès (donné pouvoir à CHAUMARD Jean Pierre) / **Communauté de communes du Pays Foyen :** MARGOUILLE Michel (donné pouvoir à MAS François), ROBERT Pierre (donné pouvoir à GROSSIAS Mireille).

Absents excusés :

Communauté de communes de l'Entre Deux Mers : MALAMBIC Benjamin / **Communauté de communes du Pays Foyen :** CELESTE Patricia / **Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde :** ARDOUIN Eliam.

Absents non excusés :

Communauté de communes de Castillon-Pujols : BREILLAT Jacques, DUVAL Viviane, ANGELY Jacques, QUEBEC Christophe / **Communauté de communes du Grand St Emilionnais :** GUIMBERTEAU Yannick / **Communauté de communes de Montaigne Montravel :** BOIDÉ Thierry, MARTY Sylvain / **Communauté de communes du Pays Foyen :** PLAT Tristan, ROUBINEAU Jean-Pierre.

Le quorum est atteint (23 présents + 4 pouvoirs), le Comité Syndical peut délibérer valablement.

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2026 DE L'USTOM

Le Comité Syndical du Castillonnais et du Réolais, sur rapport de Monsieur le Président,

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire en date du 25 novembre 2025,

Vu le projet de budget primitif 2026 présenté en séance,

Il est demandé au Conseil Syndical de se prononcer sur le budget primitif 2026, proposé au niveau des chapitres pour les sections de fonctionnement et d'investissement, tel que suivant :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement :	13.537.862 €	13.537.862 €
Section d'investissement :	3.376.671 €	3.376.671 €

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical, à l'unanimité, des présents :

- **APPROUVE** le budget primitif 2026 proposé et la note de présentation ci-annexée,
- **PRECISE** que ce dernier est arrêté au niveau des chapitres pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Le Président,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette décision,
- Informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures.

Certifiée exécutoire par réception
Sous Préfecture le :

Par publication ou notification le :

Le Président,

Fabrice MICHEL



ANNEXE - BUDGET PRIMITIF 2025 DE L'USTOM

La présentation du présent projet de budget intervient dans la continuité du Rapport d'Orientation Budgétaire qui s'est tenu lors du Conseil Syndical du 25 novembre dernier.

Il est ici précisé que les données présentées au titre du Compte Administratif 2025 (CFU 2025) constituent à ce stade une anticipation des consommations réelles de l'exercice : les montants définitifs relatifs à cet exercice seront présentés lors du vote du CFU 2025, prévu le 3 mars 2026.

A- LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Le montant total des dépenses budgétées au titre de la section de fonctionnement s'élève à 12 594 391 € (avant virement à la section d'investissement) contre 12 561 633 € au BP 2025.

Budget 2026 des marchés de prestations d'exploitation : 6.436 K€

011-Marchés d'exploitation:

	CA 2024	BS 2025	CA 2025 Est.	DOB 2026	BP 2026
611-Marchés d'exploitation	6 135 130 €	6 454 153 €	6 300 000 €	6 435 702 €	6 435 705 €
Evolutions				BP2026/BS2025	-0,29%

Le budget est construit sur les hypothèses de tonnage et de prix présentées dans le ROB.

1- Tonnages

- Réduction de 1 % globalement des tonnages d'OMR collectés, transportés et traités. Cette hypothèse intègre le transfert progressif anticipé de tonnages PAP à PAV :
 - o - 0,3% de tonnages collectés en PAP (à 9.502 T)
 - o +300% de tonnages collectés en PAV, encore marginaux car passant de 71 T à 234 T avec la poursuite du déploiement programmé des PAV OMR dans les communes.
- Réduction de 3% du tonnage d'encombrants collectés (-4,5% entre 2024 et 2025 estimé)
- Augmentation de 3 % des tonnages de recyclables collectés, transportés et traités, intégrant, selon le même scénario, un début de transfert de la collecte en PAP vers la collecte en PAV.
- Un début de réduction du niveau de refus de tri de 1.000 T (contre 1.150 estimés pour 2025) ; anticipation prudente car les relevés mensuels indiquent un retour vers un taux de 25% depuis quelques mois (contre 40% en début d'année)
- Une stabilité du tonnage des autres flux collectés en PAV, notamment du verre qui représente 84% des tonnages collectés par ce mode.

2- Prix

- La TGAP est toujours projetée à 65€/T sur l'enfouissement (et à 15€/T sur l'incinération). Prise en compte de la sur-TGAP de 5€/T sur 50% des tonnages d'OMR et encombrants apportés en ISDND (enfouissement),
- Prise en compte en année pleine des tarifs VEOLIA négociés à la baisse au second semestre 2025,
- Prise en compte d'un niveau de révision des indices marché de 2% pour tous les opérateurs (VEOLIA, COVED, MAUFFREY,...) .



DETAIL DES MARCHES DE SOUS-TRAITANCE		BP2026		
Type Prestation	Nature déchets	Qté 2026	Prix 2026	Budget
Traitement	O.Ménagères	9 502,00	169,20	1 607 741,00
Traitement	Encombrants	3 520,00	169,39	596 255 €
Collecte PAP	Forfait	0,00	0,00	1 688 791,00
Collecte PAP	O.Ménagères	9 268,00	46,00	426 363 €
Collecte PAP	Recyclables	4 074,00	94,89	386 600,00
TRi	Recyclables	4 426,00	169,11	748 490 €
TRi	Refus de tri	1 000,00	104,84	104 836,00
Collecte PAV	Verre	2 909,00	66,30	192 853 €
Collecte PAV	EMR	352,00	276,73	97 408,00
Collecte PAV	O.Ménagères	234,00	130,15	30 456 €
Collecte PAV	JMR	141,00	97,51	13 749,00
Transport (T)	Encombrants	3 520,00	14,54	51 194 €
Transport (T)	O.Ménagères	9 502,00	12,77	121 349,00
Transport (T)	Recyclables	4 426,00	37,13	164 335 €
Transport (T)	EMR-JMR	134,00	16,10	2 158,00
(quantités exprimées en tonnes, prix en euros)		53 008,00	1 404,67	6 232 578,00
Traitement	Bois non traité	0,00	0,00	- €
Broyage (H)	Déchets verts	160,00	376,11	60 177 €
Criblage (H)	Déchets verts	0,00	0,00	- €
Trspt + Trait.	DDM+ECODDS	39,00	970,69	37 857 €
Transport (rot.)	Gravats (tt territoire)	618,00	132,60	81 947 €
Traitement	Gravats (Lot1-Nord)	1 125,00	6,60	7 803 €
Traitement	Gravats (Lot2-Sud)	1 125,00	7,37	7 803 €
Traitement	Déchets verts	0,00	0,00	- €
Traitement	Bois non broyé	0,00	0,00	- €
Traitement	Encombrants - DND	0,00	0,00	- €
Traitement	Cartons	231,00	32,64	7 540 €
(quantités exprimées en tonnes, prix en euros)		56 306,00		6 435 705 €

NB : le refus de tri baisserait à 105 K€ en 2026. Pour mémoire il s'élevait à 70 K€ en 2023.

Budget 2026 des prestations hors marchés de frais généraux : 314 K€

011-Prestations hors marchés d'exploitation

	CA 2024	BS 2025	CA 2025 Est.	DOB 2026	BP 2026
611-Prestations hors marchés	220 996 €	296 320 €	236 573 €	346 915 €	314 000 €
Evolutions				BP2026/BS2025	5,97%

Principales prestations actuellement sous-traitées :

- Les prestations de création graphique pour la communication
- La sécurisation des déchèteries via la télésurveillance
- Le déplacement/nettoyage des bornes d'apport volontaire (BAV)
- Les prestations d'hydro curage, de lutte contre les nuisibles
- La sous-traitance informatique
- Biodéchets : créations graphiques/vidéo sur le compostage et le broyage des végétaux
- Biodéchets : participation de l'USTOM aux prestations de broyage à domicile

L'augmentation prévue du budget entre 2025 et 2026 s'explique par le recours aux prestations annexes de sous-traitance et d'une structure de l'Economie Sociale et Solidaire qui accompagnera la mise en service de la Recyclerie de Pineuilh et du démantèlement.

Budget 2026 des charges générales du chapitre 011 : 1.568 K€

011-Charges générales hors 611 :

	CA 2024	BS 2025	CA 2025 Est.	DOB 2026	BP 2026
Charges générales (hors 611)	1 392 741 €	1 944 742 €	1 504 422 €	1 534 510 €	1 568 000 €
Evolutions				BP2026/BS2025	-19,37%

Le BP2026 s'affiche en retrait de 20% par rapport au BS 2025, dont les crédits s'avèrent très largement sous-consommés dans leur ensemble, en raison d'un déploiement moins ambitieux qu'initialement des projets biodéchets et de l'abandon du projet de sur-tri des encombrants, envisagé un temps.

Il résulte également de priorisations arbitrées par rapport à des demandes des services qui seront à questionner/élaguer à l'occasion du BS.

Il tient cependant compte des nouveaux frais de gestion du site de la Recyclerie de Pineuilh, en année pleine, puisque son ouverture est prévue en tout début d'exercice.

Budget 2026 des charges de personnel du chapitre 012 : 2.904 K€

012-Charges de personnel:

	CA 2024	BS 2025	CA 2025 Est.	DOB 2026	BP 2026
012-Charges de Personnel	2 589 777 €	2 791 000 €	2 662 800 €	2 903 849 €	2 903 849 €
Evolutions				BP2026/BS2025	4,04%



Il a déjà été précisé à l'occasion de la présentation du ROB que la sous-consommation des crédits du chapitre 012 en 2025 résulte :

- De l'arrêt de l'activité Recyclerie, à l'exception de l'effectif permanent composé du responsable, d'un chef de service (congé parental du second) et d'un unique agent,
- D'un organigramme partiellement pourvu, au regard des postes budgétés en année pleine.

Pour mémoire, le budget 2025 comprenait :

- ✓ La suppression du poste de Chargé de Développement,
- ✓ La création d'un poste de technicien en charge des biodéchets
- ✓ Le recrutement d'un Responsable des Services Techniques (poste déjà budgété en 2024)
- ✓ Le non-remplacement d'un agent du service de la Redevance
- ✓ Du tuilage, à partir du 1^{er} septembre 2025, sur le poste d'assistante de Direction,

Le budget 2026, intégralement proposé dès le BP, a été construit sur la base d'un organigramme revu et désormais considéré comme complètement pourvu, avec

- La création du poste de technicien biodéchets
- Un poste RI supplémentaire à la RI
- La reprise de l'activité de la Recyclerie avec le recrutement de l'équipe d'agents (en contrat CNAD) :
 - o 6 ETP pour le site de Pineuilh
 - o 1 ETP pour le site de Pessac sur Dordogne

Par ailleurs, il tient compte de la participation de l'employeur aux mutuelles/prévoyance et une participation majorée de l'employeur sur les tickets restaurant.

Le budget des dépenses de formation (41 K€ au chap.011) de 2026 représente 1,4% de la masse salariale, et organisé en deux volets :

- Les formations obligatoires et souvent périodiques pour maintenir à flot les qualifications des agents sur les postes exposés,
- Les formations non obligatoires mais identifiées par les chefs de services pour maintenir ou améliorer la compétence de leurs agents au poste de travail.

Budget Autres dépenses réelles de fonctionnement (chap. 65, 66, 67 et 68) : 196 K€

Au niveau du **chapitre 65**, regroupant les indemnités des élus et des redevances (essentiellement pour certains logiciels), le budget 2026 est prévu en hausse de +3 K€ pour faire face à l'évolution des charges sociales et du coût unitaire des licences.

Au niveau du **chapitre 66**, le niveau des charges d'intérêt de la dette est conforme au plan d'amortissement des emprunts en cours d'amortissement. L'emprunt de 700 K€ mobilisé mi-2025 pour la déchèterie de Saint Magne s'inscrit désormais pour une année pleine. Des crédits de précaution de 36 K€ de charge d'intérêts sont inscrits en cas de mobilisation plus précoce que prévue des nouveaux emprunts pour la recyclerie de La Réole (600 K€) et pour les travaux de Pessac (1.300 K€).

Cependant, au regard de notre actuelle situation et des anticipations de trésorerie pour le 1^{er} semestre 2026, la souscription d'une ligne de trésorerie n'apparaît pas nécessaire, par conséquent ni frais ni intérêts ne sont prévus sur l'exercice.

Au titre du **chapitre 67-Dépenses exceptionnelles**, une provision minimale de 10 K€ est prévue sans objet précis à ce jour.

Aucune provision pour risque et charge n'est inscrite au stade du BP. Les travaux de Rimons et les risques juridiques feront l'objet de nouveaux crédits en dépense et recettes en cours d'exercice 2026.

Budget 2026 du chapitre 042 (dépenses d'ordre): 895 K€

Cette ligne correspond à la dotation aux amortissements des biens acquis jusqu'au 31/12/2025, et amortis selon les règles de durée votées par la Collectivité. Elle pourra faire l'objet d'une révision au BS en fonction des derniers biens entrés dans le patrimoine de l'USTOM avant le 31/12/2025.

Dépenses imprévues de fonctionnement 2026 : 100.000 K€

B-LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Budget 2026 des recettes principales au chapitre 74 : 12.043 K€

74- Recettes principales

Recettes du chapitre 74	CA 2024	BS 2025	CA 2025 Est.	DOB 2026	BP 2026
CDC: appels Redevance Incitative	9 890 876 €	9 937 158 €	9 843 090 €	10 443 090 €	10 443 090 €
Subventions éco-organismes	1 857 453 €	1 782 156 €	1 817 000 €	1 600 000 €	1 600 000 €
Subventions (ADEME, Région,...)	218 957 €	0 €	46 000 €	0 €	0 €
Remboursements sur CAE	43 309 €	0 €	43 919 €	0 €	0 €
TOTAL Chapitre 74	12 010 595 €	11 719 314 €	11 750 009 €	12 043 090 €	12 043 090 €
Evolutions				BP2026/BS2025	2,76%

➤ **Les appels de Redevance Incitative pour 2026 sont anticipés à 10.443 K€.**

Suite à la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire, **le Conseil Syndical a décidé de maintenir la grille tarifaire inchangée pour 2026**, ainsi que le nombre de levées forfaitaires en porte-à-porte à 15 levées. A noter :

- Le budget 2026 ne prévoit pas d'évolution de la base de facturation ni des niveaux d'appels aux CDC (inscrits dans la charte tripartite). Cependant, il prévoit l'émission, en début d'exercice, de titres relatifs au recouvrement excédentaires sur les exercices antérieurs pour un niveau estimé à 600 K€, dont les calculs ne seront pas finalisés avant les échéances comptables de clôture.
- La récupération, auprès des CDC, des restes à recouvrer issus des exercices antérieurs fera l'objet d'une budgétisation au stade du Budget Supplémentaire.

➤ **Les subventions des éco-organismes : 1.600 K€**

Le principal soutien provient de l'application du barème G de CITEO calibré à 1,5 M€, dans la mesure où les objectifs contractuels de recyclage sont atteints par l'USTOM.

La recette de 1,6 M€ inscrite au BP apparaît prudente puisque l'USTOM bénéficiera également marginalement d'autres soutiens (EcoLogic, ECO-TLC, OCADE3,...).

➤ **Les subventions pour contrats aidés : 0 K€**

En l'absence de recours prévu aux contrats aidés pour les recycleries, aucun crédit n'est inscrit au BP.

➤ **Les subventions d'exploitation : 0 K€**

Les demandes de subventions déposées dans le cadre du programme Tribio risquant de ne pas pouvoir être suivies de bilans d'exécution positifs, il est prudent de ne pas tabler sur une grande partie des recettes initialement escomptées, au-delà des avances déjà perçues.

Dans l'attente d'une réactivation des leviers permettant de mobiliser le solde des subventions, ou d'autres, aucune nouvelle subvention n'est anticipée pour 2026.

Budget 2026 des recettes annexes aux chapitres 70+75 : 1.261 K€

70 & 75-Recettes diverses

Synthèse des recettes de fonct. des chapitres 70 et 75	CA 2024	BS 2025	CA 2025 Est.	DOB 2026	BP 2026
Revente de matériaux	679 226 €	474 646 €	762 000 €	601 852 €	601 852 €
Parc: apports & prestations facturées	197 864 €	217 000 €	207 915 €	196 000 €	196 000 €
Facturation déchèteries	151 966 €	200 400 €	140 000 €	150 000 €	150 000 €
Refacturations (Marché revente,...)	23 278 €	5 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €
TOTAL chapitre 70	1 052 334 €	897 046 €	1 113 915 €	951 852 €	951 852 €
Recyclerie(magasin/loyers/divers)	156 303 €	6 000 €	2 085 €	309 000 €	309 000 €
TOTAL Recettes diverses	1 208 637 €	903 046 €	1 116 000 €	1 260 852 €	1 260 852 €
Evolutions				BP2026/BS2025	39,62%

Les reventes de matériaux recyclables : 602 K€

Le niveau de recettes reprend l'approche prudente présentée dans le ROB quant aux perspectives de recettes, sur des marchés en fluctuation infra annuelle.

Par ailleurs, les recettes provenant du démantèlement à la Recyclerie au cours du 1^{er} trimestre pourront améliorer à la marge les attentes de rentrées.

➤ **Les recettes d'apports en déchèteries ou au quai de transfert : 346 K€**

Les produits des facturations de services sont essentiellement conditionnés par la politique tarifaire vis-à-vis des apports en déchèteries ; en vue de réduire les tonnages collectés notamment en déchets verts et encombrants, la politique tarifaire a vocation à rester à un niveau élevé pour les professionnels et depuis 2022 pour les particuliers apportant des déchets coûteux à traiter, facturés au volume à partir du 13^{ème} passage.

La baisse de recettes des apports en déchèteries (déchets verts essentiellement) constatée en 2024 et 2025 amène à limiter à 150 K€ les recettes attendues des particuliers.

Budget 2026 des recettes du chapitre 75 : 309 K€

L'augmentation du nombre de jours d'ouverture de la recyclerie de Pineuilh (2 jours par semaine dès le mois de février), permet de considérer comme réaliste un tel chiffre de vente annuel et le site de Pessac sur Dordogne dédié au démantèlement permettra de générer une recette de revente de matériaux de 60K€/an.

Budget 2026 du chapitre 013 :

Les versements attendus sur rémunérations sont constitués des indemnités journalières versées par l'URSSAF et les mutuelles en cas de maladie/AT.

Les remboursements sur rémunération sont plus constatés que pilotés. Ce poste est revalorisé de +3%, en ligne avec le ROB, à hauteur de 45.237 €.

Budget 2026 du chapitre 77 (recettes exceptionnelles) : 10K€**Budget 2026 du chapitre 042 (recettes d'ordre): 178 K€**

Le budget prévu de 178 K€, correspondent à l'amortissement linéaire sur 10 ans depuis 2019 de subventions anciennes reprises au compte de résultat et de l'amortissement de nouvelles subventions sur la même durée. Niveau inchangé en 2026.

C-SYNTHESE ET EQUILIBRE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 2026

Compta	Compta	Compta	Compta	BP 2026	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	CA 2023	CA 2024	CA 2025 Est.	BP 2026	BP 2026 / CA 2025
DEPENSES					
011	Charges Générales hors 611	1 228 700 €	1 392 741 €	1 504 422 €	1 568 000 € 4%
	611 des charges générales	255 125 €	220 996 €	236 573 €	314 000 € 33%
	611-Marchés d'exploitation	5 997 134 €	6 135 130 €	6 300 000 €	6 435 705 € 2%
	Sous-Total 011 :	7 480 959 €	7 748 866 €	8 040 995 €	8 317 705 € 3,4%
012	Charges de Personnel	2 538 059 €	2 589 777 €	2 662 800 €	2 903 849 € 9%
65	Autres charges de gestion courante	69 743 €	78 201 €	92 142 €	94 906 € 3%
66	Charges Financières	71 177 €	68 827 €	76 900 €	94 731 € 23%
67	Charges Exceptionnelles	37 637 €	206 361 €	100 000 €	10 000 € -90%
68	Provisions pour risques et charges	25 251 €	825 066 €	821 273 €	0 € -100%
042	Dotations aux amortissements/Cession	944 154 €	946 073 €	903 042 €	1 073 200 € 19%
022	Dépenses imprévues	0 €	0 €	0 €	100 000 € #DIV/0!
023	Virement à la section d'investissement				943 471 €
	TOTAUX :	11 166 981 €	12 463 172 €	12 697 152 €	13 537 862 € 6,62%
RECETTES					
	CA 2023	CA 2024	CA 2025 Est.	BP 2026	BP 2026 / CA 2025
74	CDC- appels Rf	9 330 366 €	9 890 876 €	9 843 090 €	10 443 090 € 6%
	SUBV. CITEO/Eco DDS/Eco-Folies/Eco-Mobilier	1 401 014 €	1 857 453 €	1 817 000 €	1 600 000 € -12%
	Autres subventions (Ademe, Total)	30 000 €	218 957 €	46 000 €	0 € -100%
	Remboursements sur CAE	101 395 €	43 309 €	0 €	0 € #DIV/0!
	Sous-Total 74 :	10 862 775 €	12 010 595 €	11 706 090 €	12 043 090 € 2,9%
70	Produit des services dont facturations	447 549 €	401 496 €	347 915 €	350 000 € 1%
70	Revente de matériaux	572 865 €	650 839 €	762 000 €	601 852 € -21%
013	Remboursements sur rémunération	38 484 €	42 372 €	43 919 €	45 237 € 3%
75	Autres revenus dont Magasin Recyclerie	223 000 €	193 944 €	2 085 €	309 000 € 14720%
76	Produits financiers	3 €	5 €	3 €	5 € 67%
77	Produits exceptionnels	104 020 €	48 547 €	50 000 €	10 000 € -80%
78	Reprise sur amortissements et provisions	4 502 €	25 251 €	825 491 €	0 € -100%
042	Opération d'ordre	178 677 €	178 677 €	178 678 €	178 678 € 0%
002	Résultat excédentaire reporté				
	TOTAUX :	12 431 876 €	13 551 726 €	13 916 181 €	13 537 862 € -2,72%
Résultat de fonctionnement (CA N):					
	1 264 894 €	1 088 554 €	1 219 029 €	0 €	
Résultat antérieur reporté 5 418 279,19 € 5 882 724,34 € 6 130 104,68 € 5 882 724 €					
Affectation à la section d'investissement -800 449,18 € -841 173,98 € -1 272 637,45 €					
Résultat antérieur cumulé 5 882 724,34 € 6 130 104,68 € 6 076 496,23 € 5 882 724 €					

La projection des dépenses et recettes, avec les hypothèses présentées précédemment, conformes à l'esprit du ROB, permettent de dégager un **excédent provisoire de 943.471 €**.

Cet excédent contribuera à financer les dépenses d'investissement prévues au BP, via un virement entre sections au chapitre 023, qui équilibre le total des dépenses avec celui des recettes prévisibles de la section de fonctionnement.

D-LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement 2026 :

La priorité du BP 2026 est de pouvoir disposer de crédits dès le 1^{er} janvier pour le lancement des travaux prioritaires avant le vote du BS qui permettra de mobiliser les excédents budgétaires antérieurs pour financer le reste des crédits d'équipement prévus en 2026 dans le PPI.

1- Dépenses obligatoires :

- Le remboursement des emprunts (341.510 €),
- L'amortissement des subventions (opérations d'ordre) : 178.678 €

Après financement des dépenses obligatoires, les crédits d'équipement pouvant être inscrits au stade du BP s'élèvent à : 2.780.576 € (points 2- et 3- suivants).

2- Nouveaux crédits d'équipement (chapitres 20 & 21) : 2.780.576 €

Total Déchèteries = 332.600 €

api	or	Article	Ana	Pilote	INVESTISSEMENTS 2025	BP 2026
20		2031	105	JFO	Etude avant travaux recherche de réseau+Géometre+RAAT	7 000,00
20		2031	105	JFO	Etude avant travaux recherche de réseau+Géometre+RAAT	1 700,00
21		2138	105	JPM	Dallage bas de quai béton	40 000,00
20		2031	105	JPM	Etude Dallage bas de quai béton	10 000,00
21		2131	105	JPM	Loge agent	50 000,00
20		2031	105	JPM	Etude Loge agent	8 000,00
21		2138	105	JPM	Conteneur maritime pour sécurisation x6	30 000,00
21		2138	105	JPM	Manuscopique	70 000,00
21		2138	105	JPM	Dalle béton + ANC	50 000,00
20		2031	105	JPM	Audit ICPE	30 000,00
20		2031	105	JPM	Audit 4eme quai + reprise évacuations	20 000,00
21		2111	105	JPM	Achat terrain + Travaux	
21		2138	105	ND	Défibrillateur *6	9 000,00
20		2031	105	JFO	Etude ATEX Déchèteries	5 000,00
20		2031	105	ND	Audit - ligne à réutiliser	1 900,00



Total Communication = 17.000 €

api	or	Article	Ana	Pilote	INVESTISSEMENTS 2025	BP 2026
21	R	2138	104	ML	Signalétique complète + panneaux des flux + poteaux pour les 6 déchèteries RAR	1 000,00
21		2138	104		Appareil photo	1 000,00
21		2138	104	ML	Signalétique Recyclerie	15 000,00

Total Biodéchets = 133.800 €

api	or	Article	Ana	Pilote	INVESTISSEMENTS 2025	BP 2026
21		2138	111	ML	Composteur gratuitable + bacs de broyat	32 000,00
21	R	2138	111	ML	Composteurs-fontaine (x7)	61 500,00
21	R	2138	111	ML	Composteurs collectifs Cétoune 17 sites par an FCS 2023-005 LOT 5	20 000,00
21		2138	111	ML	Super composteurs individuels 60 sites par an FCS 2023-005 LOT 5	5 000,00
21		2138	111	ML	Supports pédagogiques pour composteurs collectifs (154 sites)	10 000,00
21		2138	111	ML	Petit broyeur	25 800,00

Total Parc = 73.000 €

api	or	Article	Ana	Pilote	INVESTISSEMENTS 2025	BP 2026
21		2138	102	JPM	Divers Parc + Hy-Tower	20 000,00
21		2138	102	JPM	5 Bennes amovibles	33 000,00
21		2138	102	JPM	Véhicule service	20 000,00

Total site de Massugas = 231.600 €

api	or	Article	Ana	Pilote	INVESTISSEMENTS 2025	BP 2026
20		2031	108	JFO	PC ABRIS POMPE RELEVAGE LAGUNE	1 600,00
20		2031	108	JFO	PROVISION ETUDE PARC MASSUGAS	5 000,00
21		2138	108	JFO	Cube béton	40 000,00
21		2138	108	JFO	Arrosage des andins	70 000,00
21		2138	108	JFO	SYSTÈME HYDRAULIQUE FMA	35 000,00
20		2031	108	JFO	Etude Sécurité incendie + RIA supp + nettoyage haut et bas de quai	50 000,00
21		2138	108	JFO	Raynuration accès béton cellule	15 000,00
21		2138	108	JFO	Ralentisseur	15 000,00



Total Conteneurs = 255.076 €

api	or	Article	Ana	Pilote	INVESTISSEMENTS 2025	BP 2026
21	R	2186	107	NM	Achats de bacs OM + Recyclables FCS 2021-002	54 576,00
21	R	2188	107		PAV Aériens et Enterrés FCS 2023-002	200 500,00

Total Travaux site Pessac = 1.600.000 €

api	or	Article	Ana	Pilote	INVESTISSEMENTS 2025	BP 2026
23		2313	109	CL	TRAVAUX PESSAC	1 600 000,00

Total Recyclerie La Réole= 68.500 €

api	or	Article	Ana	Pilote	INVESTISSEMENTS 2025	BP 2026
20		2031	109	GL	MMO Recyclerie La Réole	50 000,00
20		2031	105	JFO	Etude avant travaux recherche de réseau+Géometre+RAAT	3 500,00
20		2031	109	CL	Bureau de contrôle La Réole	3 200,00
20		2031	109	CL	Bureau de contrôle La Réole enveloppe précédente insuffisante	3 800,00
20		2031	109	CL	SPS La Réole	3 000,00
20		2031	109	CL	Architecte La Réole	5 000,00

Total Bureaux Administratifs= 69.000 €

api	or	Article	Ana	Pilote	INVESTISSEMENTS 2025	BP 2026
21		2135	100	JFO	Cuisine Massugas	10 000,00
21		2138	100	ND	Matériel 1er secours	4 000,00 €
21	R	2184	100	PC	Mobilier de bureaux (armoires, tables,..)	10 000,00
21	R	2183	100	PC	Equipement informatique	20 000,00
21		2138	100		Parking Massugas	25 000,00

Pour mémoire ci-après le récapitulatif du seul chapitre 20 (études)



apt	or	Article	Ana	Pilote	INVESTISSEMENTS 2025	BP 2026
20		2031	105	JFO	Etude avant travaux recherche de réseau+Géometre+RAAT	7 000,00
20		2031	105	JFO	Etude avant travaux recherche de réseau+Géometre+RAAT	1 700,00
20		2031	105	JPM	Etude Dallage bas de quai béton	10 000,00
20		2031	105	JPM	Etude Loge agent	8 000,00
20		2031	105	JPM	Audit ICPE	30 000,00
20		2031	105	JPM	Audit 4eme quai + reprise évacuations	20 000,00
20		2031	105	JFO	Etude ATEX Déchetteries	5 000,00
20		2031	105	ND	Audit - ligne à réutiliser	1 900,00
20		2031	108	JFO	PC ABRIS POMPE RELEVAGE LAGUNE	1 600,00
20		2031	108	JFO	PROVISION ETUDE PARC MASSUGAS	5 000,00
20		2031	108	JFO	Etude Sécurité incendie + RIA supp + nettoyage haut et bas de quai	50 000,00
20		2031	109	CL	MMO Recyclerie La Réole	50 000,00
20		2031	105	JFO	Etude avant travaux recherche de réseau+Géometre+RAAT	3 500,00
20		2031	109	CL	Bureau de contrôle La Réole	3 200,00
20		2031	109	CL	Bureau de contrôle La Réole enveloppe précédente insuffisante	3 800,00
20		2031	109	CL	SPS La Réole	3 000,00
20		2031	109	CL	Architecte La Réole	5 000,00
					Sous-Totaux	208 700,00

3- Dépenses imprévues: 75.907 €

Recettes d'investissement :

Au stade du BP, les recettes d'investissement sont constituées exclusivement :

- Du reliquat de la subvention pour l'équipement de la zone pédagogique de la recyclerie de PESSAC : **60.000 €**
- D'un emprunt de **1.300.000 €** à solliciter pour le financement des travaux de PESSAC
- Des amortissements des biens de l'actif, pour la fraction rapportable au résultat 2025, soit **1.073.200€**
- Du virement à la section d'investissement de l'excédent budgétaire généré par la section de fonctionnement au stade du BP, soit **943.471 €**

Pour un total de **3.376.671 €** équilibrant le total des dépenses.

Vue d'ensemble de la section d'investissement BP2026 :



VUE D'ENSEMBLE BUDGET D'INVESTISSEMENT

		Compta	Compta	Compta	BP 2026	
SECTION D'INVESTISSEMENT		CA 2023	CA 2024	CA 2025 Est.	BP 2026	BP2026 /CA2025
DEPENSES						
16	Emprunts et assimilés	322 938 €	329 721 €	324 381 €	341 510 €	6%
10	Réserves	0 €	0 €	0 €	0 €	NS
20	Immobilisations incorporelles	47 542 €	56 713 €	102 954 €	208 700 €	339%
21	Immobilisations Corporelles	1 044 091 €	878 466 €	652 658 €	971 876 €	-7%
23	Immobilisations en cours (Opérations en cours)	0 €	338 646 €	726 938 €	1 600 000 €	#DIV/0!
23	Immobilisations en cours (Opération à venir)	0 €	0 €	0 €	0 €	NS
26	Immobilisations financières			35 000 €	0,00 €	#DIV/0!
27	Cautions et emprunts	0 €	0 €	0 €	0 €	NS
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0 €	0 €	18 000 €		#DIV/0!
040	Opérations d'ordre entre sections	178 677 €	178 677 €	178 677 €	178 678 €	0%
020	Dépenses imprévues d'Investissement	0 €	0 €	0 €	75 907 €	NS
001	Solde d'exécution négatif reporté	0 €	0 €	0 €	0 €	NS
TOTAUX :		1 593 248 €	1 782 224 €	2 038 608 €	3 376 671 €	112%
SECTION D'INVESTISSEMENT						
RECETTES						
10	Dotations et Fonds de réserve	0 €	800 449 €	841 174 €	60 000 €	#DIV/0!
13	Subventions	0 €	60 000 €	0 €	0 €	NS
16	emprunts et assimilés	0 €	0 €	700 000 €	1 300 000 €	#DIV/0!
23	remboursements sur retenues de garanties	0 €	684 €	0 €	0 €	NS
040	Amortissements	944 154 €	946 073 €	903 042 €	1 073 200 €	14%
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0 €	0 €	18 000 €	0 €	#DIV/0!
021	Virement de la section de fonctionnement	0 €	0 €	0 €	943 471 €	NS
001	Solde d'exécution positif reporté	0 €	0 €	0 €		NS
TOTAUX :		944 154 €	1 807 206 €	2 462 216 €	3 376 671 €	258%
Résultat CA N :		-649 093,68 €	24 982,73 €	423 607,78 €	0 €	